



# Contrat de location



## Vos coordonnées :

Nom, Prénom : .....  
 Date de Naissance : .....  
 Adresse : .....  
 Code Postal : .....  
 Ville : .....  
 Tél : .....  
 Email : .....  
 Nombre de Personnes : .....  
 Plaque d'immatriculation : .....

## Votre Emplacement :

- Emplacement grand confort (eau, égoût, électricité 10A) 6 personnes
- Emplacement confort (électricité 10A) 6 personnes

Merci de nous notifier les personnes occupant le Mobil-home. Aucune personne supplémentaire ne sera acceptée ni à l'arrivée, ni pendant le séjour

Nom	Prénom	Date De Naissance

**Date arrivée (après 13h) :...../...../2020 Date de départ (avant 12h) :...../...../2020**

**Commentaires:.....**

A votre arrivée, une garantie de 20€ à titre de caution en empreinte bancaire ou espèces vous sera demandée et restituée au départ.

- Arrhes à verser .....80 €
  - Assurance annulation : 3 % du montant du séjour :.....€
  - Frais de dossier : .....20 €
- (5 € du 24/04 au 03/07 et du 29/08 au 12/09 et 20€ du 04/07 au 30/08)

**TOTAL à régler : .....€**

**Le solde de votre location est payable à votre arrivée . Les chèques ne seront pas acceptés**

### Comment payer ?

- Chèque libellé à l'ordre du Camping du JARD
  - Chèques Vacances (ANCV) envoyé en recommandé avec valeur déclarée
  - Carte Bancaire (Visa, Mastercard, Eurocard)
- N° de carte : .....  
 D.E : .....Cryptogramme :.....

- Souhaite s'abonner à la newsletter

1. La location est personnelle, il est interdit de sous-louer ou de céder celle-ci à un tiers. Les visiteurs devront être déclarés à leur arrivée et ne pourront être admis qu'après autorisation de la direction et sous la responsabilité de ceux qui les reçoivent. Ils sont tenus au versement d'une redevance par visiteur.

2. En cas de déclaration inexacte du preneur, le présent contrat sera résilié de plein droit et les sommes versées resteront acquises au loueur,

3. Vous devez nous aviser de tout retard éventuel de votre arrivée, afin de conserver votre location, En cas de désistement 30 jours avant la date de votre arrivée, les arrhes seront remboursés; passé ce délai, les sommes versées resteront acquises, Dans tous les cas les frais de secrétariat resteront acquis,

4. Le règlement par chèque n'est pas accepté moins de 30 jours avant la date de début de séjour.

5. La validation du présent contrat vaut acceptation des Conditions Générales de Vente ainsi que du Règlement Intérieur du camping disponible sur demande ou sur le site internet

6. Chers clients, ces précisions étant nécessaires afin d'éviter toute équivoque; nous vous remercions pour votre confiance et souhaitons que vos prochaines vacances puissent vous laisser le meilleur des souvenirs

Camping du Jard, 123 bd de Lattre de Tassigny 85360 La Tranche sur mer

02.51.27.43.79

[info@campingdujard.fr](mailto:info@campingdujard.fr)

[www.campingdujard.fr](http://www.campingdujard.fr)

EUROL au Capital de 40 000€ - 329 096 036 R.C.S la Roche sur yon - NAF 5530Z